



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
CA/258

Le 21 septembre 2021

### Aux Administrations des États Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications

Objet: **Premier Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-23  
Manifestation en ligne, 13-15 décembre 2021**

Le Bureau des radiocommunications de l'UIT a l'honneur, par la présente Circulaire administrative, d'inviter votre Administration ou votre organisation à assister au premier Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-23 qui est organisé en application de la Résolution **72 (Rév.CMR-19)**.

L'Atelier sera présidé par Mme Cindy-Lee Cook, Présidente de la Réunion de préparation à la Conférence de 2023 (RPC-23). En raison de la persistance des circonstances exceptionnelles dues à la flambée de la maladie à coronavirus ([COVID-19](#)), l'Atelier se tiendra de manière entièrement virtuelle (participation à distance uniquement) du **13 au 15 décembre 2021**. La séance d'ouverture débutera à 12 h 00 le 13 décembre 2021.

Sur la base des renseignements fournis par les groupes responsables de l'UIT-R sur les travaux préparatoires actuellement menés en vue de la CMR-23, ainsi que des renseignements mis à jour concernant le Bureau et les travaux préparatoires régionaux en vue de la RPC23-2, de l'AR-23 et de la CMR-23, des tables rondes offriront aux participants la possibilité d'échanger des vues et de mieux comprendre les points de l'ordre du jour et les enjeux les plus complexes de la CMR-23, ainsi que les avant-projets de vues ou de positions communes des entités concernées.

À cet effet, les participants, en particulier les groupes régionaux, sont invités à soumettre des contributions en anglais, qui peuvent être communiquées par courrier électronique au secrétariat du BR ([brmail@itu.int](mailto:brmail@itu.int)), **au plus tard le 6 décembre 2021**. Veuillez noter que ces contributions ne seront pas traduites et seront téléchargées sur le site web de la manifestation, afin d'être utilisées comme référence pendant les discussions.

#### Site web

Tous les renseignements utiles concernant la manifestation (programme, documents, inscription et renseignements pratiques) figureront sur la page web de l'Atelier, à l'adresse:

[www.itu.int/go/ITU-R/wrc-23-irwsp-21](http://www.itu.int/go/ITU-R/wrc-23-irwsp-21)

Ces renseignements pouvant être mis à jour ou complétés sans avis préalable, nous vous recommandons de consulter régulièrement cette page web.

## **Programme, format et horaire**

Vous trouverez en **annexe**, ainsi que sur la page web de la manifestation, les grandes lignes du programme préliminaire de l'Atelier qui sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. L'Atelier aura lieu en ligne, lors de **séances qui se tiendront quotidiennement de 12 h 00 à 16 h 00** (heure de Genève). Nous vous invitons à noter ces dates dans vos calendriers et à vous inscrire à l'avance.

## **Interprétation et langues**

L'interprétation sera assurée dans les six langues officielles.

## **Inscription**

L'inscription à cette manifestation se fera exclusivement en ligne. Étant donné que la participation à l'Atelier est réservée aux États Membres de l'UIT et aux Membres de Secteur de l'UIT-R, l'approbation par les coordonnateurs désignés correspondants chargés de l'inscription aux manifestations de l'UIT-R sera nécessaire aux fins de l'inscription à la manifestation. On trouvera la liste de ces coordonnateurs, ainsi que des précisions au sujet de l'inscription aux manifestations, à l'adresse suivante: [www.itu.int/en/ITU-R/information/events](http://www.itu.int/en/ITU-R/information/events). Pour toute question concernant l'inscription à cette manifestation, veuillez nous contacter à l'adresse [ITU-R.Registrations@itu.int](mailto:ITU-R.Registrations@itu.int).

## **Participation à distance**

L'accès à toutes les séances de l'Atelier virtuel est limité aux seuls participants inscrits à la manifestation. Les délégués doivent accéder aux séances de l'Atelier depuis la page web des manifestations virtuelles à accès limité à l'adresse:

[www.itu.int/en/events/Pages/Virtual-Sessions.aspx](http://www.itu.int/en/events/Pages/Virtual-Sessions.aspx)

Il sera possible de se connecter aux séances virtuelles 30 minutes avant l'heure de début de chaque séance.

Des séances de test seront programmées avant l'Atelier, afin de résoudre tout problème de connectivité lié à la participation à distance. Il est vivement recommandé d'assister à ces séances, en particulier pour les délégués qui ont l'intention de participer activement aux débats. Avant l'Atelier, les participants inscrits recevront par courrier électronique des informations sur les séances de test et la plate-forme à utiliser.

Étant donné qu'il est proposé de tenir l'Atelier de manière virtuelle, il n'y a pas lieu d'adresser au Bureau une demande de participation à distance.

## **Bourses**

Étant donné que ce premier Atelier se tiendra de manière entièrement virtuelle, aucune bourse ne sera accordée.

Pour tout complément d'information concernant le premier Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-23, veuillez-vous mettre en rapport avec M. Philippe Aubineau, Conseiller pour la RPC, Bureau des radiocommunications (courriel: [philippe.aubineau@itu.int](mailto:philippe.aubineau@itu.int)).

Mario Maniewicz  
Directeur

### **Distribution:**

- Administrations des États Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Présidente et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE

**Premier Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-23**  
**Programme préliminaire<sup>1</sup>**

(Réunion virtuelle, du 13 au 15 décembre 2021\*)

Jour 1 (lundi 13 décembre 2021*)	Jour 2 (mardi 14 décembre 2021*)	Jour 3 (mercredi 15 décembre 2021*)
<p><b>12 h 00-12 h 45<sup>1</sup>: Séance d'ouverture</b></p> <p>État d'avancement des activités préparatoires en vue de la RPC23-2, de l'AR-23 et de la CMR-23, y compris organisation des groupes régionaux</p>	<p><b>12 h 00-13 h 15<sup>1</sup>: Séance 2 (suite si nécessaire) et Séance 3</b></p> <p>Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-23 concernant les questions relatives [au <b>service aéronautique</b>, au <b>service maritime</b> (points 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11) de l'ordre du jour]<sup>2</sup></p>	<p><b>12 h 00-13 h 30<sup>1</sup>: Séance 5</b></p> <p>Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-23 concernant les questions relatives [aux <b>services par satellite</b> (SRS, SFS et SMS) (points 1.15, 1.16, 1.17, 1.18, 1.19) de l'ordre du jour]<sup>2</sup></p>
<p>12 h 45-13 h 00 – Pause</p>	<p>13 h 15-13 h 30 – Pause</p>	<p>13 h 30-13 h 45 – Pause</p>
<p><b>13 h 00-14 h 45<sup>1</sup>: Séance 1</b></p> <p>Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-23 concernant les questions relatives [au <b>SF</b>, au <b>SM</b>, aux <b>IMT</b>, aux stations <b>HIBS</b> (points 1.2, 1.3, 1.4, 9.1, thème c), de l'ordre du jour]<sup>2</sup></p>	<p><b>13 h 30-14 h 45<sup>1</sup>: Séance 3 (suite)</b></p> <p>Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-23 concernant les questions relatives [au <b>service aéronautique</b>, au <b>service maritime</b> (points 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11) de l'ordre du jour]<sup>2</sup></p>	<p><b>13 h 45-15 h 15<sup>1</sup>: Séance 6</b></p> <p>Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-23 concernant les [questions réglementaires relatives aux <b>services par satellite</b> (questions/thèmes au titre du point 7 de l'ordre du jour)]<sup>2</sup></p>
<p>14 h 45-15 h 00 – Pause</p>	<p>14 h 45-15 h 00 – Pause déjeuner</p>	<p>15 h 15-15 h 30 – Pause</p>
<p><b>15 h 00-16 h 00<sup>1</sup>: Séance 1 (suite si nécessaire) et Séance 2</b></p> <p>Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-23 concernant les questions relatives [au <b>SM</b>, aux <b>IMT</b>, au <b>SR</b>, au <b>service d'amateur/SRNS</b> (points 1.1, 1.5, 9.1, thème b), de l'ordre du jour]<sup>2</sup></p>	<p><b>15 h 00-16 h 00<sup>1</sup>: Séance 4</b></p> <p>Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-23 concernant les questions relatives [aux <b>services scientifiques</b> (SETS, service de recherche spatiale, etc.) (points 1.12, 1.13, 1.14, 9.1 thèmes a) et d) de l'ordre du jour]<sup>2</sup></p>	<p><b>15 h 30-16 h 00<sup>1</sup>: Séance de clôture et perspectives</b>  <b>Allocution de clôture</b></p>
	<p><b>16 h 00-16 h 30<sup>1</sup>: Réseau de femmes pour la CMR-23</b></p>	

\* Ces dates ont été choisies compte tenu des dates des réunions groupées de la CE 5 de l'UIT-R qui auront lieu du 15 novembre au 10 décembre et le 16 décembre 2021 (voir les informations connexes au 15 septembre 2021 sur le [calendrier des manifestations de l'UIT-R](#)) et afin d'éviter les chevauchements avec d'autres grandes manifestations de l'UIT.

<sup>1</sup> Pour le moment, l'horaire des séances et la liste des points de l'ordre du jour/thèmes de la CMR-23 sont fournis à titre indicatif et pourront être modifiés ultérieurement, selon qu'il convient. Des informations mises à jour seront publiées en temps utile sur le [site web de la manifestation](#).

<sup>2</sup> Tables rondes pour présenter et expliquer les études préparatoires de l'UIT-R actuellement menées en vue de la CMR-23 par les groupes concernés et les avant-projets de vues, positions et/ou propositions communes des groupes régionaux (APT-APG, Groupe des États arabes/ASMG, Groupe des pays africains/UAT, CEPT-CPG, CITELE-PCC.II, RCC), d'autres grandes organisations internationales (par exemple, OACI, OMI, OMM, etc.) et/ou d'autres parties prenantes concernées, selon qu'il conviendra.